



FORMATION CONTINUE 2021

VISIOCONFERENCE

**DROIT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES,
DE L'INFORMATIQUE ET DE LA
COMMUNICATION :**

**ACTUALITE DU DROIT DES
PLATEFORMES EN LIGNE**

Jeudi 27 mai 2021

De 9h30 à 12h30

Alexandra MENDOZA-CAMINADE

Professeur des universités

Directrice Master 2 Propriété intellectuelle

Directrice de l'équipe EPITOUL

Centre de Droit des Affaires (CDA)

Université Toulouse Capitole - Manufacture- MS211

80€ la séance

60€ / - 2 ans

Objectifs : permettre l'acquisition des fondamentaux sur le sujet, en faisant le point sur les actualités les plus récentes et les réformes en cours (Digital Services Act, DSA ; Digital Market Act, DMA).

Pré requis :

Etre Avocat.

Programme :

Le succès fulgurant des plateformes a bouleversé l'économie numérique et le commerce électronique. Ce modèle économique repose sur un nouveau partage de la valeur économique créée et concerne des activités extrêmement variées. Il peut en effet s'agir de places de marché, de services de communication, de moteurs de recherche, de réseaux sociaux, de systèmes de paiement, de plateformes de divertissement, de médias, ou encore de plateformes de l'économie collaborative.

Après quelques temps d'incertitude, des règles juridiques ont été élaborées afin d'encadrer l'activité des plateformes. Toutefois, ces règles juridiques qui se mettent en place successivement apparaissent difficiles à saisir globalement. En outre, les plateformes deviennent des acteurs parfois indispensables à certains secteurs d'activité au point d'être qualifiées de quasi-gardiens de l'accès aux marchés et aux consommateurs, ce qui pose des difficultés en matière de concurrence.

1. Les plateformes : présentation et définitions
2. Le droit des plateformes, un droit en construction
 - **Le cadre d'exercice de l'activité** (La compliance : données personnelles, cookies, respect du droit sur le site de la plateforme, ... Les contrats proposés par la plateforme : conditions générales d'utilisation, CGV, CGS)
 - **Les obligations et les règles de responsabilité selon les plateformes** (de contenus/marchandes)

Moyens pédagogiques :

Support pédagogique remis avant la formation.

Quizz d'atteinte des objectifs.

Enquête de satisfaction.

Niveau de la formation : 1 (Acquisition des fondamentaux).

Présence des apprenants :

Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EDASOP (edasop.fr) leur attestation de présence.

Formation via zoom. Le lien est adressé par l'EDASOP aux participants par mail au plus tard la veille de la formation.

Inscriptions possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap:

Référente handicap : Mme Stéphanie de BALORRE
s.debalorre@edasop.fr
[05 61 53 58 52](tel:0561535852)